



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Votations fédérales du 14 juin 2026

L'assemblée primaire est convoquée à l'effet de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) » ?
2. Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC) ?

Les bureaux de vote seront ouverts, à la maison communale au 2^{ème} étage, comme suit :

DIMANCHE

14 JUIN 2026

DE 10H00 A 11H00

Deux modalités de vote par correspondance :

- Soit le citoyen adresse son envoi à l'administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci pour **le vendredi 12 juin 2026**.
- Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement **auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet**. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du secrétariat communal peut être effectué, dès réception du matériel de vote :

tous les matins du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, le vendredi précédant le scrutin (vendredi 12 juin 2026) de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LE VOTE NE POURRA AVOIR LIEU QUE SUR
PRESENTATION DE LA FEUILLE DE REEXPEDITION**

Orsières, mai 2026

L'Administration communale